

N° 3235

Le 15 Janvier 1886

Déclaration par

B. Blouttier pour

enregistrement -

1<sup>re</sup> Expédition -

N° 857

9 h. 16 Janvier 1886 -

Pdct. Lachaine  
u.s.s.



183

EN PRÉSENCE du Notaire Public souffrigné, de-  
meurant à Hérouxville District de Terrebonne, Pro-  
vince de Québec Canada. —

Bazile Clouthier Esq<sup>r</sup>, bourgeois de St Sauveur,  
a fait la déclaration suivante savoir :

Que les immeubles suivants situés dans le  
Comté de Terrebonne savoir :

1<sup>e</sup>. Un terrain connu sous le numéro deux B-  
(2-B.) du onzième rang du Canton d'Aber-  
crombie aux plan + lire de renvoi officiels  
pour la paroisse de St Adèle;

2<sup>e</sup>. Un autre terrain connu sous le numéro  
trois (n<sup>o</sup> 3) du dit onzième rang du dit Canton  
d'Abercrombie aux dits plan + lire de renvoi  
officiels de la paroisse de St Adèle sont actuel-  
lement en la possession de Antoine Sauriol  
cultivateur de St Adèle comme lui appartenant.  
Et le dit comparant fait la présente déclaration  
& en requiert l'enregistrement, afin que les dits  
immeubles puissent devenir grevés & affectés par  
l'hypothèque générale sur les terres & les immeubles  
du dit Sauriol créée par un jugement rendu à  
la Cour de Circuit dans & pour le Comté de Terre-  
bonne, à Hérouxville le treize Février mil huit  
cent quatre vingt quatre, par lequel Antoine  
Sauriol a été condamné à payer à Louis  
Alcide Hiliatranlt cent soixante dix huit  
piastres & les frais. Copie de ce jugement est  
produite avec la présente déclaration pour  
être enregistrée afin que le Registrateur puisse  
certifier que les dits immeubles sont ainsi  
grevés & affectés.

Dont acte fait & passé à Hérouxville sus-dit en  
l'Etude du Notaire souffrigné l'an mil huit  
cent quatre vingt six le quinze Janvier sous  
le numéro trois mille deux cent trente

cinq

Cette déclaration a été enregistrée à ce bureau, à  
A. M. 16, susi Janvier — sous No 857 à la 183<sup>e</sup> heure  
minut et second 3<sup>e</sup> Vol. Rég. des Anis —  
vidé tout cent quatre heures

S. Clouthier  
Bureau d'enregistrement

cinq. Et lecture faite au comparant il a  
signé avec nous Notaire

(signé) B. Cloutier

Isdls. Lachaine M.P.

Vraie copie de la minute restée en mon Etude.

Isdls. Lachaine M.P.